

# COMMUNE DE MONTRIOND

*SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 MARS 2008 - 20H30*

## *PROCÈS-VERBAL*

**Date de convocation** : 25 mars 2008

**Présents** : M. LAGRANGE Georges - M. MUFFAT Roger Serge - - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme. TSCHOFEN Béatrice - M. RICCI Pierre - -Mme. DUMAS Claudine - M. MUFFAT Michel (La Ranche)

**Absents et excusés** : - M. PERSIN Franck ; LANVERS Edith ; Mme TSCHOFEN Béatrice, M. BRAIZE Alain

**Procurations** : Mme LANVERS Edith à Mme FAVRE Annie

**Président de séance** : M. LAGRANGE Georges

**A été élu secrétaire de séance** M. GAILLARD Fabrice

### **TRAVAUX TRANSFORMATEUR DES GRANGES**

Monsieur le Maire présente au Conseil le décompte financier des travaux de réalisation d'un transformateur EDF dans le cadre des travaux d'enfouissement du réseau du secteur des Granges.

APPROUVE, le plan de financement et sa répartition financière  
d'un montant global estimé à : 55 340.00 €  
avec une participation financière communale s'élevant à : 16 487.00 €  
et des frais généraux s'élevant à : 1 660.00 €

S'ENGAGE, à verser au SELEQ 74, 80 % du montant des frais généraux (3% du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 6 362 Euros, sous forme de fonds propres lors de l'émission du document commandant à l'entreprise le démarrage des travaux.

S'ENGAGE, à verser au SELEQ 74, 80 % du montant de la participation au financement de l'investissement (participation commune : 16 487 € TTC), sous forme de fonds propres lors de l'émission du document commandant à l'entreprise le démarrage des travaux.

### **INDEMNITES DE FONCTIONS**

Le Conseil à l'unanimité des présents ou représentés accepte le versement des indemnités de fonctions pour le Maire et les Adjoints, conformément au taux en vigueur.

- Pour le Maire : 31% de l'indice 1015 soit 1 159.79 Euros brut / mois
- Pour les Adjoints ; 8.25 % de l'indice 1015, soit 308.65 € brut/mois.

## **DELEGATION AUX MAIRES**

Le Conseil donne délégation au Maire, pour tous les actes prévus dans l'article 2122-22 du code des collectivités locales.

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'il donnera certaines délégations aux adjoints, afin de permettre la continuité du service et de faciliter la gestion de la Commune. Ces délégations font l'objet d'un arrêté.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

### **Travaux**

Lors de la première réunion la commission a pris connaissance des chantiers en cours et du problème de recrutement de personnels pour le service techniques, dans le cadre du départ à la retraite de André Pineau, ainsi que l'embauche de trois agents saisonniers.

Un bilan plus précis sera présenté lors du prochain Conseil Municipal

Les 2 chantiers principaux sont :

#### **\* Chantier de la réfection de la place :**

Ce chantier a débuté ce jour, il consiste suite au litige avec la société "Jardins des Pierres Dorées" qui avait fait les travaux d'aménagement, à la réfection de la place, afin de répondre aux désordres constatés. La durée de ces travaux est d'environ 3 mois.

Dans le cadre de ces travaux, une reprise de l'éclairage défectueux sera faite en collaboration avec la société "IRALP" et le "Seleq 74" ainsi que l'accessibilité pour les personnes handicapées.

#### **Pont des Glières :**

L'entreprise attributaire, a mis en place un escalier pour la déviation des piétons le temps du chantier, la circulation alternée devrait commencer le 4 avril, ainsi que la déviation des poids lourds.

### **Scolaire :**

La commission scolaire a rencontrée les institutrices de l'école, afin de faire un point sur les dossiers en cours.

Parmi les préoccupations des enseignantes, les points suivants ont été évoqués :

#### **-Réfection du chauffage de l'école primaire et du préau :**

Une estimation des travaux avait été effectuée par le Conseil sortant avec l'option électrique pour 200 000 €, bâtiment principal et préau, sans déduction des subventions possibles.

Cette opération sera étudiée par la Commission chargée de réfléchir sur le problème de chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux, afin de trouver la solution la mieux adaptée.

Une réflexion plus globale sur ce problème notamment pour un chauffage central, type chaufferie à bois centrale pour tous les bâtiments.

#### **Autres travaux :**

##### **- Equipement informatique :**

La demande d'installation de 4 à 6 postes informatiques, pour les élèves est retenue et va être étudiée par la commission pour être opérationnelle à la rentrée scolaire.

##### **- Réfection sol classe école maternelle, placard préau, problèmes sanitaires :**

Ces différents travaux seront réalisés cet été.

## **Finance :**

Un point des possibilités d'investissement de la commune sera présenté au Conseil, lors de la prochaine réunion.

## **Urbanisme :**

### Gendarmerie :

Le permis de construire est en cours d'instruction, par les services compétants.

Monsieur le Maire, fait part au Conseil de la réunion du 27 mars avec la C.C.V.A et l'ancien Maire (Roger LANVERS), afin de se faire présenter l'historique de cette opération.

La gendarmerie souhaitant regrouper en un lieu unique les brigades de Morzine et de St Jean d'Aulps, plusieurs propositions de terrains avaient été faites. Le terrain du pré a été retenu pour la réalisation de cette opération.

Monsieur le Maire rappelle, qu'un accord a été donné sur cette opération, par le Conseil Municipal précédent pour autoriser le dépôt du permis de construire et de la vente par la commune à la C.C.V.A du terrain, sur la base de 400 000.00 €, ou de bail emphytéotique.

La participation financière de la commune s'élèverait maximum à 50 000.00 €.

L'opération est conduite par la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps, qui louera à la gendarmerie les locaux ainsi construits.

M. Serge MUFFAT fait part de son opposition au projet de la gendarmerie

Mme Annie Favre, indique que le projet est déjà bien avancé.

Une implantation de la construction va être demandée à un géomètre, dans le cadre de l'aménagement global du site envisagée par le Conseil Municipal.

## **COMPTABILITE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'un courrier de la Sous Préfecture, concernant les documents budgétaires et les comptes administratifs.

Afin de se conformer aux observations de cette dernière les décisions de régularisations suivantes sont prises :

### - DM 01 (Budget Forêt)

Virement de crédits Section fonctionnement	
Dépenses	Recettes
	Cpt 002 - 5 150.00 €
CPT 023 - 5 150.00 €	
<b>Total :</b> - 5 510.00 €	<b>Total :</b> - 5 510.00 €

Virement de crédits Section investissement	
Dépenses	Recettes
	Cpt 1068 + 5 150.00 €
	Cpt 021 - 5 150.00 €
<b>Total :</b>	<b>Total :</b> - 0 €

### - Modification de l'affectation du résultat (budget forêt)

L'oubli de la prise en compte des crédits de report, dans l'affectation du résultat entraîne une modification de son affectation entre les sections fonctionnement et investissement, sans incidence financière.

Cpt 002" excédent affecté au fonctionnement" 12 160.00 €

Cpt 1068 "Réserve d'investissement" : 30 737.54 €

### - Subvention d'équipement (budget parking)

A la demande des services de la sous Préfecture, une délibération est prise pour entériner la décision du budget de procéder au versement d'une subvention d'équipement du budget principal, vers le budget annexe parking souterrain, d'un montant de 149 225.51 €, dans le cadre de la réalisation de ce dernier, et pour se conformer à la législation.

### **COMPOSITION DES COMMISSIONS**

<b>COMMISSIONS</b>	<b>VICE PRESIDENT</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>Chauffage des bâtiments communaux</b>		PEERSMAN André LAVERY Joséphine Michel MUFFAT (la Glière) MUFFAT Roger Serge GAILLARD Fabrice
<b>Aménagement de la Commune</b>		MUFFAT Roger Serge MUFFAT Michel (La Ranche) PEERSMAN André FAVRE Annie LAVERY Joséphine GAILLARD Fabrice
<b>Communication</b>		DUMAS Claudine LAVERY Joséphine GAILLARD Fabrice MUFFAT Michel (La ranche)
<b>Tourisme et Portes du Soleil</b>		FAVRE Annie BRAIZE Alain BREHIER Emile RICCI Pierre MUFFAT Michel (la Glière)
<b>Environnement et sentiers</b>		BRAIZE Alain LANVERS Edith FAVRE Annie MUFFAT Michel (la ranche)

*La désignation des vices présidents sera effectuée lors de la réunion de chaque commission*

### **DESIGNATION AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

#### **\* Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps :**

Membres titulaires : -M. LAGRANGE Georges  
M.MUFFAT Roger Serge

Membre suppléant :

#### **\* S.I.V.O.M de la Vallée d'Aulps**

Membres titulaires : M. RICCI Pierre  
M. MUFFAT Michel (La Glière)  
M. BREHIER Emile

#### **\* Syndicat du Collège :**

Membres titulaires : Mme TSCHOFEN Béatrice  
M. RICCI Pierre  
Membre suppléant : Mme DUMAS Claudine

**\* Office du Tourisme de la Vallée d'Aulps:**

Membres titulaires : Mme FAVRE Annie  
M. BREHIER Emile  
M. PERSIN Franck

**REPRESENTANTS ORGANISMES EXTERIEURS**

**Portes du Soleil :** M. MUFFAT Michel (La Glière)

**DIVERS :**

23 h 20 Monsieur BREHIER Emile quitte la séance

**Agence postale communale :**

Monsieur le Maire fait état d'un projet de réalisation d'un bureau de poste communal, avec signature d'une convention avec la Poste. Cette poste serait ouverte 5 jours par semaine 3 heures par jours, dans les bureaux de la poste actuelle.

Le personnel serait employé par la commune, qui recevra une compensation mensuelle de 833 € qui sera versée par la poste.

La poste assurera la formation.

Le Conseil donne son accord pour le principe de réouverture du bureau de poste et les négociations avec la poste et la signature de la convention correspondante.

**- Permanence des élus :**

Une permanence des adjoints devrait être mise en place tous les 15 jours, à une date qui reste à fixer.

La séance est levée à 23 h 40

\*\*\*\*\*